

Session du conseil départemental de Meurthe et Moselle

Lundi 12 décembre 2016

Discours de Mathieu Klein, président du conseil départemental

(Seul le prononcé fait foi)

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,

Mesdames et messieurs,

Depuis notre dernière session, nous avons appris le décès de notre collègue Claude Hartmann, Maire de Champigneulle. En votre nom, j'adresse à tous ses proches nos sincères condoléances.

Je salue la mémoire d'une grande Meurthe-et-Mosellane, Régine Jacubert, résistante, rescapée d'Auschwitz, infatigable militante de la mémoire, décédée le 1er décembre à Nancy dans sa 97ème année.

Nous recevons aujourd'hui 58 élèves (délégués de classe, élus au conseil d'administration et au conseil de vie) du collège Jacques Gruber de Colombey les Belles et leurs accompagnateurs. Je leur souhaite la bienvenue et une bonne journée de travail en notre compagnie ce matin et en atelier cet après-midi.

Enfin, nous aurons l'occasion de nous réunir jeudi matin à 09h en salle à manger afin de marquer chaleureusement le départ en retraite de notre collaborateur Philippe Caquant et le remercier pour ses longues années passées au service protocole et manifestations.

Les choix exprimés lors du débat d'orientation budgétaire pour mettre en œuvre la solidarité, soutenir le développement équilibré des territoires et contribuer à l'attractivité de la Meurthe-et-Moselle, doivent faire face à la triple contrainte que vous connaissez : l'augmentation des allocations individuelles de solidarité, la poursuite des effets de la diminution de l'autonomie fiscale sur le niveau des recettes budgétaires, et la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat.

Dès lors que nous choisissons pour la cinquième année de ne pas augmenter les impôts, nous sommes tenus de procéder à des arbitrages parfois difficiles afin de garantir la solidarité avec les hommes et avec les territoires, cœur des missions du département. Dans un tout autre contexte, Léon Blum disait en 1937 « *J'ai souvent pensé que la moralité consiste essentiellement en le courage de faire un choix* ». Assumer nos choix, c'est notre credo, et ce credo, nous l'avons posé dans le cadre du projet départemental 2015 – 2021, la reconquête républicaine des territoires. Je profite de cette référence à Léon Blum pour vous inviter ce mercredi 14 décembre, au vernissage de l'exposition consacrée au front populaire en Meurthe et Moselle, « 1936, un espoir...quels lendemains ? », réalisée à partir des fonds documentaires des archives départementales. Vous verrez qu'en Meurthe-et-Moselle, le Front Populaire a suscité beaucoup de changements. Et vous verrez qu'en Meurthe-et-Moselle le Front populaire a suscité beaucoup de changement.

Depuis 2015, nous avons renforcé un certain nombre d'engagements pour soutenir le développement des territoires, la téléphonie mobile, l'internet très haut débit, l'habitat, la mobilité. Je veux à ce sujet rappeler notre attachement à la ligne 14 Nancy – Merrey et notre volonté que le conseil régional du Grand Est prenne avec la SNCF et l'Etat les mesures qui s'imposent pour pérenniser cette ligne menacée en raison de l'absence d'investissement sur l'infrastructure des réseaux secondaires au profit des lignes à grande vitesse. Elle constitue un enjeu majeur de développement et, au-delà du soutien à l'économie du thermalisme en Lorraine, nous avons rappelé à Philippe Richert dès le 4 novembre dernier, dans un courrier commun avec Dominique Lemoine, président de la communauté de communes du Saintois, Francine Parisot, maire de Saxon-Sion et Jean-Christophe Reuter, maire de Vaudémont l'enjeu de la desserte de la gare de Praye-sous-Vaudémont qui permet de se rendre sur la Colline de Sion.

S'il est un enjeu qui impacte tous les territoires et tous les citoyens en ce début de 21ème siècle, c'est bien celui de la mobilité. Qu'il s'agisse des déplacements du quotidien, pour le travail, les études, les loisirs, c'est une des premières préoccupations des Meurthe-et-Mosellans, en particulier des travailleurs frontaliers qui se rendent chaque jour en Allemagne, en Belgique mais surtout au Luxembourg.

Les mobilités ont été au cœur des discussions de la conférence intergouvernementale franco-luxembourgeoise du 21 novembre dernier, avec bien sûr la question de l'aménagement de l'autoroute A31, pour laquelle le gouvernement français s'est engagé sur le principe d'une mise à 2x3 voies jusqu'à la frontière, avec un engagement similaire du gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg concernant l'autoroute A3.

Mais au-delà de l'A31, c'est bien une réflexion globale sur les mobilités dans le nord lorrain qu'il nous faut conduire, dans une perspective de moyen et long terme mais aussi en tenant compte de l'urgence imposée par les réalités de l'emploi dans ce territoire et par l'urgence de la transition écologique. Nous sommes capables de montrer à nos concitoyens que des choses avancent, avec une liaison Belval, dont la partie mosellane sera inaugurée ce vendredi, en passe de fonctionner.

Si ces avancées sont palpables pour les habitants du Pays-Haut, le désengorgement du nord lorrain ne pourra faire l'économie d'une réflexion sur les mobilités durables et les alternatives à la voiture individuelle.

Ce budget est aussi celui de la confirmation des engagements pluriannuels du conseil départemental en faveur de la culture, de l'éducation populaire, du sport et de la citoyenneté, conformément aux conclusions des assises départementales de cet automne. Dans le contexte d'une société qui cherche de nouveaux repères pour sa cohésion, son vivre ensemble, la culture est un levier de la reconquête républicaine des territoires.

Parce qu'elle tisse des liens, aiguise les sens, fait partager des émotions, ouvre les horizons et construit les identités individuelles et collectives. En ce sens, la culture est aussi éducation et outil de valorisation des habitants et des territoires de Meurthe et Moselle.

2016 a été l'année du Centenaire des Batailles de Verdun. Membre de l'association "Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre", le département de Meurthe-et-Moselle, appuyé sur Jean-Pierre Minella et Jean-Paul Vinchelin, soutient activement le dossier européen porté par la Belgique, qui rassemble en France les contributions des 13 départements de la ligne de front, militant notamment pour que les nécropoles allemande et française de Pierrepont, l' American Cemetery and Memorial

de Thiaucourt, le carré des victimes civiles de Gerbéviller, soient inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La mémoire des migrations en Meurthe-et-Moselle, c'est également un élément aujourd'hui fondamental. Nous ne serions pas ce que nous sommes aujourd'hui si nous n'avions pas été une terre d'accueil de vagues successives de migrations, et ce, depuis la création même de la Meurthe-et-Moselle en 1870. A ce titre, le centre des mémoires, dont la phase contentieuse des travaux de reprise de l'étanchéité du bâtiment de stockage devrait s'achever au cours du second semestre 2017, assurera une fonction essentielle pour la valorisation de la politique mémorielle.

Notre héritage, c'est bien sur la Lorraine. Ce patrimoine s'incarne aujourd'hui dans le château des Lumières, le château de Lunéville. Lors de cette session, Nicole Creusot y reviendra précisément, je vous propose de franchir une étape décisive et de rendre le département de Meurthe-et-Moselle unique propriétaire. En effet, après plusieurs mois de négociations avec l'Etat et notamment le ministère de la Défense, nous avons obtenu un accord de cession pour 10 euros de la partie appartenant encore à la Défense et je veux remercier le préfet de Meurthe-et-Moselle et la Mission pour la Réalisation des Actifs Immobiliers (MRAI) pour leur soutien. Il s'agit à travers cette acquisition de poser la nouvelle pierre du projet ambitieux que Michel Dinot a commencé à bâtir en 1999. Dix-sept ans plus tard, un gigantesque travail de refondation a été conduit : en 2006, la restauration du vestibule, en 2007 lancement des travaux de toiture et des façades pour 4 ans, en 2010, réception des travaux de restauration de la chapelle, de l'escalier d'honneur sud, de la salle des gardes, de la salle de la livrée et des salles voutées au sous-sol, la mise en œuvre du partenariat avec le CNAM en 2013.... Aujourd'hui, le département propose de constituer une structure collégiale de gouvernance du château, avec la ville de Lunéville, la communauté de communes du Lunévillois, la Région Grand Est, l'Etat et Europe, ouverte à des partenariats privés.

La Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy prendront également part au tour de table, car une dynamique commune autour de l'histoire ducale et des Lumières en Lorraine ne peut s'envisager sans un lien étroit entre le Musée Lorrain, je vous proposerai d'accompagner le projet de restructuration du Palais des Ducs de Lorraine, et le château de Lunéville.

Celles et ceux qui s'impacienteraient, et il y en a, je les invite à consacrer toute leur énergie à convaincre le conseil régional du Grand Est de prendre toute sa place pour conduire un projet évidemment d'intérêt régional.

Notre ambition culturelle passe aussi par la volonté de toucher plus de personnes, dans tous les milieux et dans tous les territoires. C'est le sens du soutien que nous apportons à la diffusion culturelle, en nous appuyant sur la force de nos territoires. Une culture qui n'oppose pas « grands » et « petits » opérateurs culturels.

Nous inaugurerons en 2017 les nouveaux locaux de la médiathèque départementale à Laxou, qui pourra assumer pleinement sa fonction de centre de ressource, alimentant 372 communes du département en livres et outils numériques.

C'est dans cet esprit que nous accompagnons l'émergence d'un pôle des arts du cirque sur Nancy, en proximité du centre des mémoires et du futur collège Jean Lamour, pour prolonger de manière pérenne les activités du cirque Gones et du festival MICHTO, comme nous soutenons le projet de Pôle culturel de Micheville à Villerupt.

Notre démarche culturelle ne s'inscrit pas seulement dans le cadre d'un programme, elle recherche tous les leviers d'action pour s'épanouir et retisser les liens. Ainsi, depuis de nombreuses années, nous avons introduit la dimension musicale dans les projets de vie des établissements pour personnes âgées ou personnes handicapées, au chevet des personnes les plus isolées. Plus

récemment, au sein de la pouponnière, auprès des enfants et des parents. Je pense encore aux espaces naturels sensibles avec leur mise en scène par des compagnies locales, comme les balades théâtrales contées dans la forêt du Meine qui se sont déroulées en septembre 2016.

Il faut également souligner la volonté de faire de la commande publique un levier culturel, par l'intermédiaire du 1% artistique dans le cadre du PCNG, citons Jean Lamour à Nancy, Haut-de-Penoy à Vandoeuvre lès Nancy, Louis Marin à Custines, Trois-frontières à Longlville, et Haute-Vezouze à Cirey-sur-Vezouze ; Les collégiens de Gruber peuvent aussi témoigner de la place de la culture dans leur collège qui accueille depuis sa rénovation un espace dédié à l'art.

Au chapitre des collègues, cette session permettre comme à chaque année d'examiner le point d'étape sur la mise en œuvre du plan Collèges nouvelles générations. Il fera écho à la publication la semaine passée des résultats de l'enquête PISA 2015 qui confirme que le système éducatif français demeure trop inégalitaire. Si les enfants issus des milieux favorisés y réussissent mieux que la moyenne, les jeunes de 15 ans issus des milieux moins favorisés accusent a contrario un échec plus important que leurs pairs issus des mêmes catégories socio-professionnelles. Cet objectif de contribuer, dans le cadre de ses compétences, à offrir aux collégiens les meilleures conditions de réussite où qu'ils vivent et quelle que soit leur origine sociale est un des axes majeurs de l'action du département.

C'est pourquoi, je me réjouis que nous validions au cours de cette session deux avancées majeures :

- La première concerne l'Est Lunévillois et la définition de la sectorisation des collèges de Bénaménil et Cirey-sur-Vezouze à compter de la rentrée de septembre 2017 c'est-à-dire au moment de la fermeture du collège de Blâmont. Cette dernière étape est l'aboutissement de la démarche engagée en 2008 dans l'Est Lunévillois avec comme objectif prioritaire de permettre aux jeunes de ce territoire d'avoir les mêmes conditions de choix que leurs camarades des autres territoires du département.
- La seconde avancée, concerne le Grand Nancy. La concertation engagée le 22 septembre dernier avec le concours de la Commission nationale du débat public a permis de construire un projet partagé tant avec les élus locaux, qu'avec les parents, les communautés éducatives et les associations. Antony Caps y reviendra mais je tiens à remercier :
 - Isabelle Jarry, garante mandatée par la CNDP, pour sa grande disponibilité et son sens de l'écoute. Mes remerciements vont aussi au président Leyrit dont la réponse favorable à la demande du conseil départemental constituait, je le sais, un pari puisqu'ordinairement le cœur de métier de la CNDP sont les enjeux d'infrastructures,
 - L'investissement des services du conseil départemental, en particulier du directeur de l'éducation Michel Biedinger et son équipe ainsi que celui de Véronique Billot, déléguée au territoire et Antony Caps vice-président.
 - Le président de la Métropole du Grand Nancy, André Rossinot ainsi que les maires, Laurent Hénart, Laurent Garcia et Christophe Choserot pour la part qu'ils ont prise dans cette concertation, leur position d'ouverture et leur engagement en faveur de l'intérêt général.

Ensemble nous avons ainsi créé les conditions d'un projet pour la mixité sociale, tant autour d'un accord sur l'implantation du futur collège du Plateau de Haye que de la future sectorisation qui en découle pour les établissements du périmètre concerné avec deux objectifs.

Je vous remercie de votre attention

